

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4697 - Jeudi 29 Août 2024 - Prix : 200 Fc

FAITS DIVERS

Une semaine morbide



Image d'illustration

SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT :

Le code électoral de nouveau révisé

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

24 Swafar 1446

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Août 2024**

Lever du soleil:

06h 14mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : **05h 01mn**

Dhouhr : **12h 12mn**

Ansr : **15h 19mn**

Maghrib: **18h 07mn**

Incha: **19h 21mn**



INTERVIEW :

Seush : "dix ans de Tché-za, une semaine riche en émotion"

Pour l'anniversaire de ses dix ans, la Cie Tché-za consacre une semaine de spectacle pour ses fans. Le directeur artistique et fondateur de Tché-za, Salim Mze Hamadi alias Seush nous fait partager le programme et ses attentes. Il a accepté de répondre à nos questions.

Question : Qu'avez-vous prévu pour les dix ans de Tché-za ?

Seush : Nous avons prévu toute une semaine d'activités, riche en émotion. Nous allons commencer par une conférence de presse à l'Alliance française le 02 septembre, puis le soir on projettera un film documentaire qui retracera les dix ans de Tché-za. Nous avons prévu également une conférence débat le 03 septembre au CCAC, concernant la femme danseuse comorienne, car ces derniers temps les danseuses commencent à s'affirmer. Ensuite, le 04 septembre, nous allons animer des ateliers, on va parler des répertoires artistiques comoriens, car on s'est rendu compte qu'il y'a beaucoup d'œuvres qui ne sont pas répertoriées. On a essayé de répertorier tout ce qui est art urbain, littérature, théâtre etc... Nous avons invité beaucoup d'experts, des anciens, journalistes, photographes, musiciens, dans le but de ressortir une liste des œuvres. J'ai eu cette idée, quand je faisais des recherches en

ligne sur les livres des danses traditionnelles aux Comores, je ne trouvais aucune réponse. Puis, nous aurons une soirée spectacle à l'Alliance ou il y aura un spectacle de 15 minutes d'Adolphe (sourde-muet). Nous l'avons travaillé durant 3 mois. Tous les spectacles seront gratuits sauf celui-ci car on veut collecter des fonds pour l'aider à partir apprendre le langage des signes soit à La Réunion, en Tanzanie ou au Kenya. Notre dernier événement sera le fameux « Ye Mze ndo », prévu le 06 septembre une compétition phare que tout le monde attend, c'est « the competition », de la danse hip-hop. Comme nouveauté, cette année, nous aurons un groupe de Ndzouani et Ngazidja qui vont s'affronter.

Question : Quelle sera la particularité de cet événement ?

Seush : Avant, nous partions dans les quartiers, les régions, dans l'espoir de voir un développement de notre art mais on s'est vite rendu compte qu'il n'y avait pas de suivi. Donc pour ces dix ans, on veut se faire plaisir, on n'a pas invité des artistes ou danseurs étrangers. Cette année, ce qui est bien, c'est la présence féminine depuis le spectacle « shiromani ». Elle représente même l'équipe. Quand on a commencé Tché-za, on était beaucoup, il y avait trop de testostérone, ce n'est qu'en 2020-2021 que beaucoup de fem-

mes sont de plus en plus présentes. L'équipe phare est dirigée par les femmes. D'ailleurs, pendant tous ces dix ans, la femme est venue finir le puzzle. Pour cette activité, nous avons eu le soutien de nos partenaires l'ambassade de France, le Retaj, etc.

Question : Pouvez-vous nous retracer le parcours de Tché-za ?

Seush : J'ai eu l'idée de créer Tché-za depuis 2012, quand j'étais à Dakar. Je suis l'un des premiers danseurs hip-hop aux Comores (du nom d'explosif dancer). J'ai suivi la danse, car elle est ancrée en moi, jusqu'à devenir professionnel. Et j'avais toujours cette image qu'il faudra que je revienne aux Comores pour créer ma compagnie. Je me suis toujours dit que si j'avais quelqu'un comme moi à l'époque pour m'encadrer, je n'aurais pas étudié les mathématiques. Ce n'est qu'en 2014 que je suis revenu aux Comores et avec la collaboration de mon ami Youssouf Abdoul Madjid, la compagnie a pris de l'ampleur. J'ai réuni tous les danseurs pour leur faire part de mon ambition, certains m'ont cru et d'autres non. Par la suite, on s'est retrouvé à 4. Nous quatre on a formé un groupe et commencé à faire des spectacles. Madjid et Moi, on a réfléchi sur trois volets à savoir le spectacle, former des gens et divertir.

En 2016, on a créé le premier



Seush, directeur artistique et fondateur de Tché-za.

festival jusqu'en 2018, on a commencé à aller hors des frontières. On a postulé sur un concours de Saint-Etienne, on était pris mais à cause des problèmes diplomatiques entre les Comores et la France, on avait perdu espoir pour les visas. Je suis donc parti en France nous vendre, j'ai fait 26 CD pour cogner tous les théâtres pour qu'on nous accepte. Heureusement, ils m'ont proposé le programme « soyons-fous » à leur festival. On est parti jouer en 2019 et une fois fini l'Institut du monde Arabe de Paris, nous a approchés par nous proposer une tournée à Nîmes, Montargis... C'est là où

Tché-za a changé. Les gens ont commencé à découvrir la danse contemporaine hip-hop comorienne. Nous avons donc créé le spectacle Masiwa à Mwali. En 2021, l'année qui a changé notre vie, nous avons fait la fameuse tournée de Masiwa, nous étions programmés à l'opéra de la Bastille à Paris. Tous les journaux du monde ne parlaient que de nous. C'était une tournée de 3 mois. En 2023-2024, nous avons créé le spectacle « shiromani » qui met en avant la femme comorienne.

Propos recueillis par
Mohamed Ali Nasra

CULTURE

ZUCHU disposée à collaborer avec les artistes locaux

L'artiste tanzanienne Zuhura Othman Soud connue sous son nom de scène ZUCHU s'est produite en show au stade Hassani Soilih de Moroni pour la deuxième fois aux Comores depuis le début de sa carrière musicale. Cette fois, elle est revenue non seulement pour un spectacle extraordinaire, mais elle a aussi assuré sa disponibilité à collaborer avec les artistes locaux.

C'était magnifique ! Le public était ébloui par les prestations scéniques offertes par la chanteuse tanzanienne samedi 10 août dernier au Stade Hassani Soilih (ancien stade Baumer). Le show extraordinaire qu'elle avait promis lors de sa conférence de presse le 09 août dans le hall de « C La Vie » s'est déroulé comme prévu. Ceux qui l'ont fait venir une deuxième fois à Moroni étaient convaincus du succès. « Je ne pouvais pas rater une telle occasion de voir ZUCHU de mes propres yeux sur scène. Ce n'est pas qu'elle est extraordinaire mais j'adore ses chansons. Mon téléphone contient tous les concerts qu'elle fait à l'extérieur, je la suis

sur Tik-tok et j'aimerais bien pouvoir lui prouver combien je suis fan d'elle. Elle réjouit mon cœur », s'est exhalée Nazra Saïd Mohamed, présente au concert du stade de Moroni.

Et encore une deuxième Zuhura Othman Soud, fille aînée de Hadidja Kopa laisse ses empreintes à Moroni. Sa réussite au niveau musical est très prometteuse sur sa volonté de partager ses expériences avec des artistes locaux. « Les Comores et la Tanzanie ont plusieurs points en commun que ça soit sur la culture et autres, je suis aux Comores pour la deuxième fois, et je confirme ma disponibilité à collaborer avec des artistes comoriens tout comme je l'ai déjà fait avec Dadiposlim sur le titre Zawadi », a déclaré ZUCHU.

Cette artiste de 25 ans a salué la coopération entre les Comores et la Tanzanie tout en précisant « les artistes comoriens ont du potentiel. Surtout qu'il existe une similitude de composition musicale. Ensemble, on peut exceller la musique au niveau de la région ». C'était ainsi, que la chanteuse a pris son envol entièrement disposée à travailler avec les artistes locaux.

Kamal Gamal



Au milieu, l'artiste tanzanienne ZUCHU.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FAITS DIVERS

Une semaine morbide

Trois vies, trois destins enlevés en moins d'une semaine. Le dénominateur commun de ces trois faits divers est que les victimes étaient trop jeunes et donc dans la fleur de l'âge, l'innocence (5, 17, 20 ans). Mounira, Housni, Raim, ont vu leur destin s'arrêter brusquement par la folie meurtrière de l'homme. Ces jeunes disparus laissent derrière eux des parents et des localités qui nourrissent certainement beaucoup d'espoir en eux comme tout géniteur aurait envie de voir ses enfants réussir.

Jamais deux sans trois, sommes-nous malheureusement dans le regret de constater en faisant le décompte macabre d'une semaine meurtrière en Union des Comores, cet archipel réputé paisible et pacifique. La recrudescence des cas de violences entraînant des morts d'homme font ressortir chez la population des veilles réflexes et des sentiments de peur sur le devenir du vivre ensemble. Des lieux naguère assimilés à l'affermissement des liens sociaux sont devenus cette dernière semaine des endroits où la mort

guette surtout les plus jeunes d'entre nous.

Le dernier drame en date remonte à pas plus tard que mardi dernier lors d'un funeste concert qui se déroulait dans la ville de Ntsudjini, ou le jeune Raim Ali Hassane venu de la localité voisine de Hantsambu a trouvé la mort après avoir été poignardé au ventre par un tout autre jeune de la ville qui abritait le concert. « Notre jeune frère travaillait au Golden en tant qu'agent de sécurité. Il a été déployé dans le concert pour sécuriser l'évènement. C'est en

essayant de faire son travail qu'il a été poignardé dans le cou par un jeune de Ntsudjini qui voulait rentrer de force dans le concert », selon un jeune de la localité de Hantsambu interrogé par les médias. Selon toujours ce dernier, ce n'est pas la première fois que ce jeune de Ntsudjini poignarde quelqu'un, avant ce meurtre, il aurait déjà tenté le coup à deux reprises, à la plage d'Itsandra et à Moroni.

Au-delà de l'émoi suscité par ce regrettable fait divers, c'est la multiplication des cas et la banalisation du

phénomène qui inquiète et interpelle, surtout que la population se sent de plus en plus délaissée par des pouvoirs publics qui semblent préoccupés par d'autres sujets. Si ce n'est pas un évènement sportif, c'est un autre culturel qui sème son lot de morts et de mutilés dans nos différentes localités. Il serait temps que les autorités prennent au sérieux cette recrudescence des violences aveugles, pour éviter que la jeunesse ne sombre dans l'abîme de l'autodestruction et la délinquance.

Imtiyaz

SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT :

Le code électoral de nouveau révisé

Sans surprise, les députés ont adopté mardi 27 août dernier, les trois projets de lois sous par le gouvernement. Il s'agit de la loi des finances rectificative pour l'année 2024, du projet de loi relatif à la gouvernance des sociétés à participation publique aux Comores, du texte modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°22-017 portant code électoral promulguée le 27 décembre 2022. Ce dernier viserait à assurer la transparence et la crédibilité de prochaines élections législatives et communales de 2025.

Après 15 jours de travaux, la session extraordinaire du parlement a pris fin mardi 27 août dernier. Trois lois ont été adoptées à l'unanimité, sans surprise. Il s'agit de l'adoption du projet de loi de finances rectificative pour 2024 et le projet de loi portant modification de

certaines dispositions de la loi électorale n°22-017 de 2022 ainsi que le projet de loi sur la gouvernance des sociétés à participation publique aux Comores. D'emblée, le président l'assemblée Moustadroine Abdou a salué les élus et les membres des départements ministériels concernés. Il a reconnu la qualité des débats et des échanges qui ont permis d'enrichir ces textes. « Les discussions ont eu lieu dans un esprit constructif et une ambiance sereine et de courtoisie », avance-t-il, démontrant la maturité de la classe politique comorienne.

Abordant les implications de la loi de finances rectificative, le Président du perchoir a mentionné des avancées significatives. « Cette loi va permettre au gouvernement d'honorer ses engagements envers les enseignants en matière d'avancement et d'intégration », a-t-il expliqué, tout en



les députés à l'Assemblée Nationale (Image d'illustration)

insistant sur l'importance des nouvelles dispositions fiscales qui amélioreront les recettes budgétaires du pays. « L'ouverture d'un compte d'affectation spéciale appelé Fonds National pour la riposte d'urgence et de résilience aux catastrophes naturelles est une nouveauté à saluer », ajoute-t-il.

En ce qui concerne la gouvernance des sociétés à participation publique, Moustadroine Abdou s'est montré optimiste quant aux bénéfices de la nouvelle loi. « J'espère que cette loi va donner un nouveau souffle à ces sociétés grâce à la mise en place de leurs conseils d'Administration respectifs,

conformément aux obligations de l'OHADA », a-t-il déclaré, anticipant un renforcement de la transparence et de l'efficacité dans leur gestion.

Quant à la modification du code électoral, M. Moustadroine a souligné la volonté du gouvernement d'assurer des élections « libres, transparentes et démocratiques ». Il a salué « l'état d'esprit positif » du Président Azali et son gouvernement, tout en lançant un appel aux acteurs politiques du pays : « cessez les campagnes calomnieuses stériles et prenez part librement aux prochaines batailles électorales législatives et communales ». Notons que cette loi a pour but de lutter contre les anomalies et de renforcer la transparence et la crédibilité des élections législatives et communales de 2025.

Ibnou M. Abdou

SITUATION À GAZA :

Azali réitère son ferme soutien à la Palestine

C'est une constance qui ne risque pas de changer de sitôt, même si en diplomatie les positions d'aujourd'hui peuvent facilement changer demain au gré des intérêts des nations. Depuis le début du massacre des civils à Gaza, le gouvernement comorien ne cesse de dénoncer cet innombrable génocide tout en appelant les deux parties à s'asseoir à la table des négociations.

En septembre prochain, le chef de l'Etat aura une nouvelle tribune lors du sommet des Nations-Unies à New York pour dénoncer ce qu'il a déjà qualifié de génocide, à savoir le calvaire qu'est en train de vivre le peuple gazaoui depuis octobre 2023. Onze mois de bombardement et de massacres (plus de 40 000 morts) avec la com-

plicité des puissances occidentales, donneuses de leçons quand il s'agit des pays africains. Si la voix de la diplomatie comorienne n'est pas entendue, comme d'autres, elle a le mérite d'être constante sur la ques-

tion palestinienne depuis des nombreuses années et plus encore depuis le déclenchement de cette odieuse guerre suite à l'attaque condamnable du Hamas le 07 octobre 2023.

Depuis, le gouvernement como-



Azali Assoumani, président de l'Union des Comores.

rien ne cesse d'appeler les deux parties à privilégier le dialogue en faveur des deux peuples. « La présidence de l'Union des Comores appelle la communauté internationale à se mobiliser d'urgence, pour trouver les voies et moyens susceptibles de mettre fin au drame », lit-on dans un communiqué de Beit-salam en date du 20 août dernier. Et d'insister sur la nécessité : « d'ouvrir la voie à des négociations pour un règlement pacifique de la question de la Palestine basée sur le principe de l'existence deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte ».

Cet appel à trouver une solution diplomatique à l'un des plus vieux conflits encore en cours ne signifie pas un fléchissement de la position de l'Union des Comores sur ce qui se passe au Proche-Orient. Au contraire, le chef de l'Etat a encore

une fois dénoncé le génocide en cours à Gaza. « La présidence de l'Union des Comores condamne, ainsi avec la plus grande fermeté, toutes les attaques odieuses perpétrées contre les civils depuis le 9 octobre 2023 et dénonce vigoureusement, le génocide en cours, dont est victime la population palestinienne ». La présidence appelle à la désescalade pour permettre de donner une chance à la diplomatie et permettre la libération des otages encore détenus à Gaza par le mouvement Hamas. Dans ses conclusions, la présidence « appelle à l'arrêt des bombardements des camps de réfugiés par l'armée israélienne, des attaques commises par les colons sur les civils palestiniens et un cessez-le feu général à Gaza ».

Imtiyaz

NÉCROLOGIE :

Le capitaine Rachadi Abdallah Mguéni s'en est allé...

Le décès du capitaine Rachadi Abdallah Mguéni a été annoncé très tôt ce matin du mercredi 28 août 2024. Ses obsèques se sont déroulées devant une foule immense et la prière mortuaire a été dirigée par le chef de l'Etat avec qui il avait participé au coup d'Etat du 30 avril 1999.

Pour rappel, c'est le capitaine Rachadi qui avait lu sur les antennes de la Radio Nationale le communiqué annonçant le coup d'Etat militaire du 30 avril 1999. Des divergences avaient éloigné le capitaine de ses frères d'armes et il s'était installé aux Etats-Unis avec sa famille. Il était revenu au pays pour s'occuper de diverses activités privées notamment une société de sécurité et de transports non sans quelques difficultés.

Le capitaine Rachadi comme les gens l'appelle affectueusement était une figure emblématique de la ville où il symbolisait à la fois la rigueur du militaire et le sens de l'honneur du notable qu'il était, dans les cérémonies coutumières. Après avoir quitté le Lycée Saïd Mohamed Cheikh Moroni, il a étudié à l'Ecole



Obsèques de capitaine Rachadi Abdallah

Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Coetquidan, Morbihan, en 1988 et en 1992 à l'Université Paul Valéry à Montpellier France et Aux Etats-Unis, il s'est formé en tant que Revenu Fiscal Analyst, à Pennsylvania Department of Revenue au Ministère des Finances

de Pennsylvanie et comme Financial Analyst-Hardship Determination, à Vanguard Investment Company.

Le capitaine Rachadi Abdallah était un patriote. Il a dédié sa jeunesse à la Nation en servant au sein de l'armée avec dévouement et loyauté. Il a servi son pays avec honneur et

dévouement, occupant des postes clés, dont celui de chef du Bureau des opérations et des instructions. Son courage s'est particulièrement illustré lors de la résistance contre les mercenaires français lors du coup de force de 1995.

Le 11 août dernier, il rendait

hommage sur sa page Facebook, au sujet d'un collègue militaire disparu, par ces mots : « Le Lieutenant Charbon est mort hier sans tambours, ni trompettes. Pourtant cet enfant de Mirontsi Anjouan était un des officiers les plus loyaux de notre armée. J'ai eu la chance de l'avoir sous mes ordres et je n'ai jamais vu un officier plus énergique et discipliné. Après plus de 30 ans de services avec dévouement et rigueur, il a tiré sa révérence après une longue maladie, dans l'indifférence totale. Aux grands hommes, la patrie reconnaissante ». Cet hommage reflétait la personnalité de l'illustre disparu qui ne manquait pas une occasion pour toujours valoriser les compétences et le savoir-faire de ses compatriotes.

Rachadi est né le 31 décembre 1965 et laisse une femme et 5 enfants. Rachadi était le grand frère de notre collègue, ancien rédacteur en chef Ahmed Abdallah Mguéni. Que toute sa famille trouve ici, l'expression de nos condoléances attristées. Mgu na mrehemu yamlaze pvema, In Shaa Allah.

Mmagaza

MONTÉE DES EAUX À MOHÉLI :

Le rempart de Nioumachoi menacé d'effondrement

La montée de la mer du mercredi 21 août dernier a emporté une grande partie du rempart de Nioumachoi, le seul et unique aux Comores construit par des grès et de la chaux. Un bien du patrimoine culturel des Comores qui date de 18ème siècle va complètement disparaître si rien n'est fait. Le chef de l'Etat Azali Assoumani a fait le déplacement ce mardi 27 août pour constater les dégâts. Il a promis d'aller revoir le projet de la digue de cette localité afin de tenir compte de plusieurs paramètres.

Le rempart sur la façade Sud-Est de Nioumachoi, l'un des plus beaux et anciens des Comores, avec sa spécificité d'être construit par des grès s'est écroulé. Datant de plus de 4 siècles, selon Haddad Salim Djabir Directeur régional du CNDRS,

cette muraille de 4 mètre de hauteur et presque 1 mètre d'épaisseur n'a pas pu résister à la pression de la montée de la mer qui a ravagé au paravent des plus grosses infrastructures et continue à prendre la ville.

Le Directeur régional du CNDRS qui s'est rendu sur place le même jour de la catastrophe propose une restauration de la partie fissurée restante et une reconstruction de la partie détruite en utilisant les mêmes matériaux, à savoir le grès et la chaux. Haddad Salim Djabir suggère en plus de renforcer le mur de soutènement déjà en place entre la mer et la muraille « pour mieux protéger ce patrimoine culturel des Comores », espère-t-il.

Le chef de l'Etat Azali Assoumani en visite à Mohéli ce mardi 27 août plus précisément aux maraîchers de la coopérative Jardin Ndjema de Mbatsé, a jugé nécessaire de se

rendre à Nioumachoi. Accompagné d'une délégation ministérielle, Azali Assoumani en réponse à la doléance de la ville sur le projet d'une digue à Nioumachoi, a promis de revoir le projet pour permettre de tenir compte de plusieurs paramètres.

Pour rappel, Nioumachoi tout comme Djoiezi a bénéficié d'un projet de construction d'une digue qui entre dans le cadre du projet post Kenneth. Cependant, Hachim Ramiaara ancien secrétaire général du gouvernorat et qui parlait au nom la ville, aurait appris, dit-il, que le coût de certaines digues apparaît auprès des bailleurs, pharaonique et que certains seraient revus à la baisse. « Nous aurions sollicité au conseil des Ministre de revoir le cas spécifique de Nioumachoi », avait-t-il demandé au président Azali et sa délégation.

Riwad



Le rempart de Nioumachoi à terre.

OREC MOHÉLI :

Imal cède le fauteuil à Stina Hadidja Mahmoud

Une passation de service à l'Office régional des examens et concours (OREC), s'est tenue ce vendredi 23 août au siège de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) à Mohéli. Imal Baco Boutsis actuellement député de la circonscription de Dewa cède la place à Stina Hadidja Mahmoud. Cet événement a regroupé plusieurs autorités nationales. Une occasion pour le directeur général de l'ONEC d'attirer l'attention de son personnel sur les fraudes.

Imal Baco Boutsis, suppléant de l'ancien député et actuel gouverneur de Mohéli Chamina Ben Mohamed, cède la place de directeur régional de l'OREC à Stina Hadidja Mahmoud après 8 ans à la tête de ce service. Il devient automatiquement député de la région de Dewa. La cérémonie de passation de service entre Stina et Imal s'est tenue vendredi dernier dans les locaux de l'IGEN (inspection générale de l'éducation nationale), en présence du directeur général de l'ONEC Abdou Ali

Abdou, l'ancien ministre de l'aménagement du territoire Afretane Youssoufa et de plusieurs autres personnalités.

Adfaon Abdillah, ancien directeur de cet office régional a saisi l'opportunité pour saluer le désormais député Baco Boutsis pour sa bonne gestion et son entente avec le personnel de l'OREC. Stina Hadidha Mahmoud, qui était responsable administratif et financier de la direction régionale de l'éducation nationale a montré les défis auxquels elle s'attend pour la

bonne gouvernance de cette institution.

Dans son allocution, le directeur général de l'ONEC a attiré l'attention du personnel de l'OREC sur toute tentative de perception de pot de vin lors des examens nationaux. Une pratique nuisible, dit-il, qui contribue à la régression du niveau scolaire de l'enseignement aux Comores. « Il y a toujours des élèves dans ce pays qui ne font aucun effort pour réussir leurs examens car ils pensent avoir des bras longs pour intervenir. Ainsi on aura des

faux médecins, des faux enseignants ainsi de suite et bientôt ce sont nos enfants qui seront en danger », prévient Abdou Ali Abdou.

« Cette pratique a malheureusement eu lieu cette année à l'examen du baccalauréat à Ngazidja où un agent de l'ONEC a octroyé une mention assez bien à un candidat qui ne devait pas être admis selon ses notes. On l'a identifié et on a porté plainte et j'espère que la justice fera son travail », a-t-il conclu.

Riwad

FOOTBALL COMORIEN

La FIFA mise sur les infrastructures

C'est la concrétisation de quatre années d'intenses négociations entre la FIFA et la Fédération de Football des Comores sur le projet de rénovation et d'extension du centre technique de Mitsamiouli. Un projet défendu bec et ongle par le comité exécutif conduit par Saïd Ali Saïd Athouman. Présenté pour la première fois par les experts de la FIFA lors de l'assemblée générale de la FFC en 2022, ce projet est enfin sur les rails grâce à la pose de la première pierre ce jour à Mitsamihuli.

C'est un événement majeur dans le calendrier de l'instance faïtière du football comorien et celui de la FIFA. Cette importance se matérialise par l'envoi d'un émissaire de la FIFA. « Cet événement se déroulera en présence des représentantes de la Fédération de Football des Comores (FCF) et de la FIFA en la personne de Sanda RASOAMAHENINA, responsable du développement des associations membres du bureau de Johannesburg », pour signifier l'importance qu'accorde la FIFA au développement du football comorien.

La FIFA, et ce n'est pas une répétition, présente ce projet qui englobe plusieurs actions comme

étant le plus important jamais réalisé aux Comores. « Ce projet, le plus important pour le développement du football comorien prévoit la rénovation et l'extension du Centre Technique de Mitsamiouli, la réhabilitation des stades de Hombo et Fomboni El Hadj Matoir, et l'installation de deux nouveaux terrains artificiels communautaires à travers le pays ». Ces efforts s'inscrivent dans la logique du président de la FIFA, Gianni Infantino de diminuer les écarts de développement que l'on peut observer entre les pays les mieux lotis et ceux en développement.

Aux Comores, cela passe par un appui au développement des infrastructures. « Le développement des infrastructures sportives aux Comores est crucial et bénéfique car, il permettra de créer un environnement propice à la formation et à l'épanouissement des jeunes talents. En offrant des installations modernes et adaptées, les joueurs comoriens pourront s'entraîner dans des conditions optimales et ainsi améliorer leurs capacités », comme nous résume le communiqué de la FIFA annonçant la cérémonie de pose pierre du centre technique de Mitsamiouli. Cet appui de la FIFA à travers son programme de développement le plus ambitieux, est une

illustration de l'engagement sans faille du président Infantino pour accompagner les Comores à développer leur football. Son financement en est une parfaite illustration. « La FIFA, via le programme FIFA Forward le finance pour un montant total de 2.500.000 USD » précise le communiqué. Mis en place depuis 2016, le programme FORWARD aura permis le financement par la FIFA de plus de 2000 de par le monde et une projection de 5 milliard de dollars d'ici 2026.

Lors de son passage aux Comores en 2023, le président Infantino, dans son entretien avec le président Azali avait déjà évoqué sa volonté d'accompagner le football comorien. « Nous avons réfléchi ensemble au meilleur moyen d'accompagner le développement du football dans ce beau pays. Pour ce faire, nous aurons besoin d'équipements et de terrains sur les trois îles ». Cette cérémonie qui verra la participation des plus hautes autorités du pays dont le secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath Azali, représentant du chef de l'Etat sera l'occasion de concrétiser l'engagement de la FIFA avec la disponibilité du gouvernement comorien et l'appui technique de la FFC, porteur du projet.

Imtiyaz



Photo d'illustration



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Numéro du projet : P177646 / Grant IDA0490

AVIS DE PUBLICATION

DIFFUSION ET PUBLICATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) / PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR LA CONSTRUCTION DES LIGNES D'INTERCONNEXION RELIANT LES CENTRALES SALAIRE PHOTOVOLTAIQUE (PV) AUX CENTRALES THERMIQUES DE DOMOIMBOINI A VOIDJOU A NGAZIDJA ET DE BAMBAA MTSANGA À TRENANI À NDZOUANI ET DES PLANS DE REINSTALLATION (PR) Y RELATIFS.

Dans le cadre de la construction prochaine des lignes d'interconnexions reliant les centrales solaires photovoltaïques aux centrales thermiques de DOMOIMBOINI à VOIDJOU à Ngazidja et de BAMBAA MTSANGA à TRENANI à Ndzhouani, l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) / Plan de Gestion Environnemental et Social et les plans de réinstallation (PR) relatifs à ces lignes sont élaborés par le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC). Le Ministère de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures informe le public (y compris Association, ONG, Partenaire technique et Société Civile, ...) que les documents suivants :

*Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) / Plan de Gestion Environnemental et Social pour la construction de la ligne d'interconnexion reliant la centrale solaire photovoltaïque à la centrale thermique de DOMOIMBOINI à VOIDJOU à Ngazidja ;

*Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) / Plan de Gestion Environnemental et Social pour la construction de la ligne d'interconnexion reliant la centrale solaire photovoltaïque à la centrale thermique de BAMBAA MTSANGA à TRENANI à Ndzhouani ;

*Plan de réinstallation (PR) relatif à la ligne d'interconnexion reliant DOMOIMBOINI à VOIDJOU à Ngazidja ;

*Plan de réinstallation (PR) relatif à la ligne d'interconnexion reliant BAMBAA MTSANGA à TRENANI à Ndzhouani ;

sont consultables au bureau du PAESC, sis à Moroni, route de Salimani, quartier Sahara et sont mis à disposition pour consultation sur le site Web de la Banque Mondiale, de la SONELEC, ainsi que sur la page Facebook du Projet :

<https://soneleccomores.com/> - <https://www.facebook.com/paesc.comores>

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL :

255 recommandations soumises au CIMERS

Après la présentation de l'examen périodique universel (EPU) des Comores à Genève en mai dernier, la communauté internationale a reformulé pour le pays 255 recommandations pour observation et validation lors de la prochaine session de présentation. Dans cette optique, le CIMERS (Comité interministériel d'élaboration des rapports et de suivi) s'est réuni le 27 août dernier au Retaj Moroni pour examiner et déterminer l'état de validation des dites recommandations.



La commission de droit de l'homme en atelier.

Pour les quatre prochaines années, notre pays doit soumettre son examen périodique universel (EPU) conformément aux recommandations faites par la communauté internationale lors de la dernière présentation à Genève. L'examen périodique universel est en résumé, une évaluation qui s'organise après quatre ans, dans le but d'examiner le statut des obligations des Etats membres en matière des droits de l'homme. En mai dernier, Genève a soumis 255 recommandations à la délégation comorienne pour observation et validation de certaines d'entre elles visant à améliorer la situation des droits de l'Homme.

« L'objectif de cette rencontre

est de présenter les recommandations formulées par 89 délégations lors de la séance plénière du 4e cycle de l'EPU ou notre pays a eu l'honneur de présenter son rapport national. Notre participation à Genève, a permis au pays de franchir une étape importante en matière de respect des droits internationaux. Le comité en charge de l'élaboration des rapports et suivi (CIMERS) doit consacrer la journée à identifier, sélectionner et valider les recommandations propres à nous », a déclaré Youssouf Ismaël, Délégué

général aux droits de l'homme.

Cette rencontre du CIMERS a vu la participation du ministre de la Justice Said Omar qui dans son allocution d'ouverture, a montré que « cet atelier doit permettre aux membres du CIMERS d'identifier et finaliser des recommandations des Comores. Cette rencontre est très significative pour l'atteinte des objectifs du PCE (Plan Comores Emergent). Ainsi je souhaite aux membres du CIMERS un travail productif et efficace ».

Pour mémoire, l'examen pério-

dique universel (EPU) permet régulièrement à chaque État, de rendre compte des mesures qu'il a prises pour améliorer la situation des droits de l'homme à l'échelle nationale et pour surmonter les obstacles à l'exercice des droits de l'homme. Il permet aussi de recevoir des recommandations des autres États Membres des Nations Unies s'appuyant sur des contributions de différentes parties prenantes, en vue d'une amélioration continue.

Kamal Gamal

Numéros utiles**Police**

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



PROJET KOMOR INITIATIVE AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de Fourniture

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : fourniture de moyens roulants et accessoires pour les besoins opérationnels du projet komor initiative

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute personnes (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans la lettre de consultation (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Toute offre jugée globalement, substantiellement, techniquement non conforme sera disqualifiée.

Négociations

Après une première analyse des offres, le Comité d'évaluation pourra négocier avec tout ou partie des soumissionnaires dans le respect du principe de l'égalité de traitement.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à l'attribution du marché sans négociation.

Attribution

Le contrat sera ensuite attribué à l'offre la moins chère parmi les offres évaluées substantiellement, globalement, techniquement conformes.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est disponible gratuitement. Vous pouvez en faire la demande en envoyant un e-mail aux adresses suivantes :

Log.comores@expertisefrance.fr /
silma.abdouroihamane@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse e-mail log.comores@expertisefrance.fr au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée le **12/09/2024 à 14H (Heure de Moroni)**.

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr